

Tableau 5 (suite)

Programmes de stimulants fédéraux

Genre d'activité commerciale à laquelle le stimulant peut s'appliquer	Programme	Stimulants offerts
Amélioration de produits et de la productivité		
Projets d'amélioration de la productivité de l'industrie du textile, du vêtement et de la chaussure ou d'autres activités de restructuration d'entreprises <i>dans une région désignée.</i>	OCRI—Office canadien pour un renouveau industriel	Subventions de partage des coûts jusqu'à concurrence de 75 p. 100 du coût de l'étude et contributions aux fins de la mise en oeuvre.
Emploi et formation		
Expansion et amélioration de programmes de formation en vue d'accroître la productivité et les occasions d'emploi dans certains genres d'industries et la formation spécialisée des travailleurs.	PNF—Programme national de formation	Remboursement des coûts directs de formation en cours d'emploi et de 50 à 100 p. 100 du salaire du stagiaire.
Aide à la planification de la main-d'oeuvre aux entreprises engagées dans des activités d'expansion. Aide aux problèmes de productivité reliés aux travailleurs. Formation en cours d'emploi.	SCM—Service consultatif de la main-d'oeuvre	Remboursement jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des coûts de comités ouvriers-patronaux et jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des coûts de déplacement d'employés excédentaires à un autre emploi.
Subventions salariales aux employeurs qui engagent des personnes dites "désavantagées" et leur donnent de l'expérience professionnelle.	Carrière—Accès	Remboursement jusqu'à concurrence de 85 p. 100 du salaire des participants. Remboursement de certains coûts reliés à l'emploi de la personne.
Recherche et développement techniques		
Recherche appliquée à long terme dans des secteurs dits "de haute technologie", par exemple, techniques innovatrices dans le domaine de la programmation informatique et de la médecine ou du travail expérimental en génie, qui ont des applications commerciales. Utilisation d'installations externes de R et D par de petites entreprises comptant moins de 100 employés, en vue de régler certains problèmes techniques.	PARI—Programme d'aide à la recherche industrielle	Subventions jusqu'à concurrence de 100 p. 100 des salaires de R et D, jusqu'à concurrence de \$600 000 ou de 50 p. 100 des coûts totaux de R et D, selon le moins élevé des deux montants, et subventions de partage des coûts jusqu'à concurrence de \$25 000 en salaires des professionnels affectés au projet.